



Francophonie



Pour quelles raisons organiser une Semaine de la Francophonie? Et au fait, la Francophonie, c'est quoi? Pas vraiment aisé de répondre par une formule toute faite. Car la Francophonie se révèle comme un puzzle à géométrie continuellement variable. Elle réunit actuellement 56 Etats et gouvernements membres et 14 observateurs réunis sous le drapeau de l'OIT (Organisation internationale de la Francophonie) dont le secrétaire général est Abdou Diouf. Consciente des liens que crée entre ses membres le partage de la langue française, la Francophonie œuvre au service de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme, tout en soutenant la diversité culturelle et linguistique et en appuyant l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche. Vaste programme qui comprend encore la coopération au service de la solidarité et du développement durable. Parlé par 200 millions de personnes dans le monde, le français a statut de langue officielle, seul ou avec d'autres langues, dans 32 Etats et gouvernements.

Le 20 mars est décrété Journée de la Francophonie. Autour de cette date, on colle désormais la Semaine de la langue française, dont le but est de sensibiliser les populations concernées aux enjeux du français dans la vie personnelle, professionnelle, sociale et culturelle. On s'aperçoit, avec le recul, que la Francophonie apporte une autre vision du monde en s'avancant en première ligne pour lutter contre l'uniformisation, la standardisation, l'unilinguisme, la domination de produits culturels relevant de la seule logique marchande. Est-ce à dire que le français est en danger par le fait que demain les jeunes Romands ne baragouineront plus que le basic english selon l'uniformité du tout-anglais qui menace de toutes parts? Nous ne parlerons pas d'un combat du français contre l'anglais. Notre engagement se veut positif. Nous soutenons la promotion d'un authentique plurilinguisme – garant du droit à la différence culturelle – pour faire barrage au cybermonde monolingue que certains voudraient nous imposer.

Jean-Pierre Molliet

Alouette

Association suisse des journalistes de langue française

www.francophonie.ch

La langue française en fête

Du Jura au Tessin et de Genève à Zurich, la langue de Molière sera prétexte à plus d'une soixantaine de manifestations organisées entre le 13 et le 22 mars 2009

C'est devenu un rituel. Une semaine du mois de mars est consacrée à la langue française et à la Francophonie. Concerts, spectacles, conférences, ateliers, colloques et animations diverses dans leur expression francophone, tel se présente le menu de la 14e Semaine de la langue française. Un feu d'artifice de manifestations mises sur pied autour de la Journée de la Francophonie, un rendez-vous annuel international fixé le 20 mars. Nouveau maître des cérémonies pour la Suisse, le Neuchâtelois Matteo Capponi marque de son empreinte la cuvée qui démarra le vendredi 13 mars, à Porrentruy, en présence des autorités fédérales ainsi que des représentants des ambassades et institutions partenaires. «Comme mes prédécesseurs, je coordonne

l'ensemble des événements proposés par des initiatives publiques ou privées, régionales ou nationales qui s'appuient sur la richesse de notre langue. Mon action se dirige vers un concept festif qui permet de faire tomber les frontières et les barrières que peuvent ressentir les gens confrontés à des normes trop complexes», indique-t-il. Et de préciser: «Il convient de montrer au plus grand nombre – non-francophones également – l'immense variété des domaines touchés par la langue française, des sujets qui sont traités sous la forme d'une grande fête. Nous descendons dans la



Joëlle Kuntz, marraine de l'édition 2009, est éditorialiste au journal *Le Temps*. Elle est l'auteure de plusieurs ouvrages dont *Adieu à Terminus* et *L'histoire suisse en un clin d'œil*.

rue pour faire découvrir la langue française par la musique, le théâtre, le cinéma, et je me limite à ces exemples-là, à une population qui n'a pas obligatoirement un contact direct avec notre parler ou qui ne réfléchit pas nécessairement au quotidien sur notre langue.»

Des mots pour demain

La France, la Belgique, le Québec et la Suisse sont les initiateurs de la Semaine de la langue française créée en 1996. Les promoteurs ont d'emblée eu pour ambition d'offrir au grand public une occasion de fêter la langue française en lui

manifestant son attachement et en célébrant joyeusement sa vitalité. Une manière de montrer que notre parler est multiple mais également fédérateur d'un espace culturel commun à tous les francophones et aux amoureux du français.

L'édition 2009 est placée sous le signe de l'avenir. Quel français parlera-t-on dans cent ans? Dans mille ans? Où le parlera-t-on et qui le parlera? Telles sont quelques-unes des questions posées cette année par la Semaine de la langue française à travers son thème: «Des mots pour demain.» Si demain peut se dire en français, c'est que notre langue dispose de toutes les ressources nécessaires pour s'adapter aux évolutions du monde. Qu'ils relèvent de la science et des techniques ou qu'ils expriment un regard sur le monde, les dix mots

(ailleurs – désirer – vision – transformer – compatible – clic – pérenne – génome – capteur – clair de terre) qui sont prétexte du traditionnel jeu-concours illustrent la capacité de notre langue à dire et à imaginer l'avenir.

Particularité de la Semaine suisse: célébration de deux écrivains célèbres: Corinna Bille et Boris Vian. La marraine s'appelle Joëlle Kuntz, journaliste et auteure de plusieurs ouvrages sur l'histoire suisse, l'identité, les frontières.

Jean-Pierre Molliet
(Programme général de la 14e Semaine de la langue française: www.slff.ch)

Appel aux autorités

Mandat a été donné au Forum Interparlementaire Romand pour alerter les Législatifs du danger des anglicismes

La chasse continue, une chasse impitoyable à ces expressions anglo-saxonnes inutiles qui abâtardissent notre langue.

L'Association Défense du français intervient régulièrement auprès des entreprises commerciales. Dans le domaine public, c'est à l'Etat, protecteur de la culture, de montrer l'exemple. Le fait-il?

Le Conseil fédéral avait accepté en 2004 le postulat Berberat. Ce texte ne concernait pas seulement les anglicismes, mais imposait la suppression d'appellations à consonance anglaise pour les offres, les services, les programmes de la Confédération et les entreprises qui en dépendent.

De petits pas ont été accomplis, mais Swissmint, Swissmedic, Fedpol demeurent et rien n'a changé au Fonds national suisse de la Recherche scientifique (qui oublie nos langues nationales), ni à Swisscom, ni dans les services financiers de La Poste.

En décembre dernier, Didier Berberat revenait à la charge auprès du gouvernement en s'inquiétant du nombre de cours dispensés en anglais dans les Ecoles polytechniques

fédérales et en constatant que, sur leurs sites, l'EPFZ ne donne aucune information en français et l'EPFL en allemand.

Et dans les cantons?

Les Rencontres de Neuchâtel, réunissant les milieux francophones, ont donné mandat au Forum Interparlementaire Romand (FIR) d'intervenir. Le FIR, né en 1996 à l'initiative de deux élus, Micheline Calmy-Rey à Genève et Pascal Broulis dans le canton de Vaud, est un lieu de réflexion réunissant des députés de tous bords et de tous horizons. Notre appel a été entendu. A ce jour, cela s'arrête malheureusement là! Les Parlements ont reçu nos suggestions. Nous estimons, par exemple, que la mention figurant dans la plupart de nos constitutions cantonales «La langue officielle est le français» est aujourd'hui insuffisante. Elle doit s'accompagner de garde-fous, sous forme d'ordonnances ou de règles.

Si le FIR constate une volonté politique de défendre notre langue, il reconnaît que «les moyens à disposition sont difficiles à mettre en œuvre». Est-ce une raison pour ne rien entreprendre?

Vaud

Le Conseil d'Etat vaudois informait, en février 2008, le député Jérôme Christen, auteur d'une interpellation, que son office de communication avait déjà remplacé le mot «flyer» par «dépliant» et qu'à part cette bagatelle le Gouvernement n'entendait pas prendre de mesures particulières, «s'étant assuré que la Chancellerie d'Etat avait donné les instructions nécessaires pour éviter le recours à des termes dont l'usage n'est pas admis». Il relevait également que les «recommandations relatives aux anglicismes» de l'administration fédérale étaient bien distribuées dans ses services.

Genève

A Genève, le Gouvernement pressé de questions par le député Claude Marcet, préfère fermer les yeux et les oreilles sur les atteintes à notre langue. Il s'est donné comme priorité d'accorder une place prépondérante à l'enseignement du français dans les écoles. Une proposition de loi fixant des limites repose toujours dans les tiroirs de sa Commission de l'ensei-

gnement et de l'éducation. Dans l'immédiat, lassée d'attendre, l'Association Défense du français va s'adresser directement à l'ensemble des élus, chargés de revoir la Constitution genevoise.

Valais

Le Parlement valaisan, lui, n'a jamais répondu à nos invitations!

Jura

Dans le Canton du Jura, un projet de législation en matière linguistique est à bout portant. S'il aboutit, il pourrait servir d'exemple à l'échelon intercantonal.

En conclusion, quel bilan peut-on dresser? On voit certes que les efforts ne manquent pas mais qu'en revanche les résultats tardent. Notre espoir: que celles et ceux qui connaissent et rencontrent des députés les incitent à se manifester. Nous sommes là pour les soutenir:

contact@defensedufrancais.ch

Daniel Favre

La chronique du linguiste

Anglicismes: la chasse reste ouverte!

Notre traque estivale ayant été un franc succès, ma chronique d'octobre 2008 déclarait avec élan «la chasse aux anglicismes ouverte!» Malheureusement, les circonstances ne nous permirent point de nous remettre si tôt à l'affût. Ainsi fut observée une trêve automnale qui devait servir à mieux apprêter nos flèches, décochées cette fois le 12 janvier 2009 dans *20 minutes*, comme en août dernier – que le rédacteur en chef, M. Philippe Favre, en soit sincèrement remercié!

D'ailleurs, même si ce journal est loin d'être exemplaire dans ce domaine, il est au moins conscient du problème, si bien qu'à «notre» page titrant «Trouvez le bon mot pour détrôner un anglicisme», on pouvait lire un peu plus bas: «Jeune pousse suisse distinguée», ce qui nous prouve que l'inélégant *start up* peut, lui aussi, être détrôné.

Rappelons donc qu'en plein été, 250 internautes, lecteurs et lectrices du quotidien susmentionné s'étaient attaqués aux incongrus *burn-out*, *coming out* et *e-learning*, lesquels avaient été ensuite éjectés par un jury ad hoc leur préférant *épuisement*, *sortir du bois* et *télétrude*.

Cinq mois plus tard, c'était au tour de *casting*, *briefing/débriefing*, *beamer* d'être débusqués. Et figurez-vous

que le nombre de chasseurs avait, en ce début d'année ô combien prometteur, carrément doublé. Au moins, une bourse qui ne fait pas cupesse...

Quelle leçon pouvons-nous en tirer? Je dirais tout simplement que Romandes et Romands aiment se prendre au jeu et que la «défense du français» peut ne pas être rébarbative. Relevons encore une fois ce qui m'avait déjà frappé en août, à savoir la proportion impressionnante de dames s'aventurant vaillamment dans ce champ lexical giboyeux. Que n'ai-je noté des Eliane, Christine, Cindy, Laetitia, Laura, Julie, Laurence, Gaëlle, etc., les unes faisant preuve de concision et de sobriété, les autres privilégiant les trouvailles en tout genre. Par exemple, d'un côté, *sélection*, *consigne/analyse*, *projecteur* (Laetitia), de l'autre *triselect*, *infobot/bilanbut*, *projectordi* (Eliane).

Tout cela est encourageant et répond, j'en suis persuadé, à un besoin réel. Avidée de jeux, assoiffée d'énigmes (mots croisés, sudokus), de défis télévisés et radiophoniques ou multimédias de tout acabit, notre société veut et doit pouvoir se divertir – le *fun* ou *entertainment* des Anglo-Saxons n'a-t-il pas déjà investi l'éducation (*edutainment*) et l'information (*infotainment*)? Alors, tant qu'à faire, occupons-nous intelligemment, joi-



Erich Weider.

gnons l'utile à l'agréable, récupérons et canalisons ces instincts bien humains afin de redonner une chance à nos langues et cultures, et ce dans la bonne humeur car nous en avons actuellement plus que jamais besoin.

Pour en revenir aux représentants lexicaux de la loi du moindre effort (psittacisme) et de celle du plus fort (Etats-Unis), il me semble évident que ni *casting*, ni *briefing/débriefing*, ni *beamer* ne méritent un quelconque droit de cité dans notre vocabulaire. Ainsi, *casting* est d'abord une *sélection*, *audition*, puis une *distribution*, *attribution* (des

rôles). *Briefing* signifie *instruction*, *mise au point*, *tour d'horizon*, *séance* ou *réunion d'information*, *remise de consigne*, *infoséance*. *Débriefing*, ce faux privatif, serait mieux compris si l'on disait *compte rendu* (*de mission*), *rapport de synthèse*, *examen de la situation*, *bilan* (*critique*), *échange d'informations*, *récapitulation*. Au choix! Quel embarras! Quant au coûteux *beamer*, c'est précisément un *projecteur multimédia* qu'un internaute sachant l'anglais a traduit littéralement par *rayonneur*, terme que j'utilise d'ailleurs depuis l'apparition de ce nouveau référent. Du reste, beaucoup avouèrent ne pas connaître ce bizarre néologisme qu'un des participants au concours prit pour un *fumeur de crack* tandis qu'un autre confondait avec *steamer* et proposait correctement *cuisinier-vapeur*...

Quoi qu'il en soit, la preuve est faite désormais que la créativité lexicale n'est pas l'apanage d'une élite, le goût et l'art de la traduction non plus. Cultivons donc ces dons! C'est pourquoi je demande aux médias de tout bord de se prendre eux aussi au jeu et de nous relayer, c'est-à-dire de lancer joyeusement une mode utile et agréable qui pourrait, dans un avenir proche, se révéler malicieusement séduisante...

Erich Weider alias Weidmann
(le chasseur!)

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie

Par Didier Berberat, président de la Commission des affaires culturelles

C'est en mai 1967 que se constitue l'Association internationale des parlementaires de langue française, association qui deviendra, dès 1998, l'actuelle Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF). Comme son nom l'indique, cet organisme rassemble les représentant(e)s des parlements des pays où la langue française est pratiquée et joue donc le rôle d'organisme interparlementaire de ces pays, en lien avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Animée de la volonté de maintenir le rayonnement de la langue française, l'APF est surtout un lieu d'échanges et de débats interparlementaires et qui vise à promouvoir et défendre la démocratie, les libertés et droits humains ainsi que la diversité culturelle et sociale au sein des pays totalement ou partiellement francophones.

De 23 sections représentant des parlements de pays ou régions en 1967, l'APF est passée à 48 sections membres, auxquelles s'ajoutent 29 sections associées ou ayant le rôle d'observateur. Son impact est ainsi devenu plus large.

Parmi les membres, on retrouve notamment la section suisse, à laquelle je participe. Celle-ci est composée de 3 membres du Conseil national et 2 membres du Conseil des Etats, ainsi que de 5 suppléant(e)s. Des parlementaires qui représentent également les différentes tendances politiques sous la Coupole fédérale et qui sont, logiquement, tous et toutes issus(e)s de cantons romands.

Parmi les organes de l'APF que sont notamment l'assemblée plénière ou encore le bureau, on retrouve également quatre commissions spécialisées qui tendent à atteindre les objectifs visés par l'Assemblée. Parmi elles, la commission de l'éducation, de la communication et

des affaires culturelles, que j'ai le plaisir de présider depuis le mois de juillet 2008.

Un rôle de vigie parlementaire

En tant que commission spécialisée de l'APF, la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (Cecac) touche un domaine large qui englobe notamment les questions liées à l'expression culturelle en langue française, les questions de formation et d'éducation, mais aussi les problèmes liés à la communication et aux techniques de l'information. Egalement dotée d'une sous-commission qui traite plus spécifiquement des thèmes liés à l'éducation, la volonté de la Cecac est de remplir le rôle de vigie parlementaire veillant à la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement. Parmi ceux-ci, on retrouve notamment l'accessibilité d'une éducation pour tous et la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Malgré les nombreux efforts fournis par les Etats concernés, on constate que le taux de scolarisation dans les pays du Sud est encore trop bas, particulièrement dans les régions rurales. L'égalité des chances entre hommes et femmes est également loin d'être atteinte. Ces thèmes constituent une préoccupation majeure et motivent de nombreuses réflexions de cette commission en partenariat avec la Conférence des ministres de l'éducation des pays ayant le français en partage (Confemen). A notre sens, l'OIF devrait également être plus active dans ces domaines.

Lors de sa dernière séance plénière de Québec, le 6 juillet 2008, la Cecac a notamment adopté 4 résolutions touchant les thèmes des actions en matière de pluralité



Didier Berberat (à gauche) lors d'une séance tenue à Québec.

linguistique et la défense du français, l'appui à TV5Monde comme plateforme d'information de la francophonie et les actions parlementaires de lutte contre le sida.

Au siège des Nations Unies à New York

C'est en tant que président de la Cecac que je participe au bureau de l'APF, dont le dernier s'est réuni du 20 au 22 janvier, exceptionnellement, au siège des Nations Unies à New York. Le choix de ce lieu coïncide avec l'Année internationale des langues et s'explique notamment par les liens évidents qui unissent l'APF et l'ONU. En effet, les membres de l'APF sont tous également soit des Etats membres de l'ONU, soit des régions appartenant à des Etats membres de l'ONU. De plus, les deux organismes partagent globalement les mêmes préoccupations. Lors de cette réunion, j'ai eu l'occasion, comme en veut l'usage, de présenter les travaux et réflexions de la Cecac.

Outre les diverses déclarations du bureau, notamment en lien avec la situation au Proche-Orient et dans d'autres pays de

l'espace francophone pour lesquels il a exprimé sa solidarité et rappelé son attachement à un Etat de droit, ces deux jours nous ont également permis de profiter de diverses interventions et échanges avec des représentant(e)s des Nations Unies. Cela a notamment été le cas avec Mme Asha Rose Migiro, vice-secrétaire générale de l'ONU, ou encore avec M. Kiyotaka Akasaka, secrétaire général adjoint coordinateur pour le multilinguisme à l'ONU.

Personnellement, cela m'a également permis de nouer des contacts avec l'ambassadeur de Suisse auprès de l'ONU, M. Peter Maurer, qui nous a présenté l'association créée par les ambassadeurs et ambassadrices des pays francophones, organisme leur permettant de soutenir les actions en lien avec la Francophonie.

C'est donc un travail dense, large et sur plusieurs échelons que celui des échanges entre les parlementaires francophones. Un travail nécessaire et intéressant qui permet, par le biais de réflexions communes, d'apporter des pistes en matière de défense du français mais aussi en matière de développement.

Les journalistes s'interrogent

Pour la deuxième édition des Assises du journalisme, les professionnels des médias ont abordé notamment le problème des finances et de l'avènement d'internet.

Beaucoup de questions mais peu de réponses le 3 février dernier à Genève. C'est un peu près le constat que l'on peut tirer de cette deuxième édition des Assises du journalisme. Cette journée de réflexion, organisée par le syndicat Impressum dans les bâtiments de l'université de Genève, s'attelait il est vrai à de vastes sujets. Sous le titre générique «La valeur ajoutée du journalisme», plusieurs débats et une projection étaient organisés autour d'un panel d'intervenants de tous les médias. Mais la salle n'était pas comble et certains participants sont restés sur leur faim.

Nouvelles technologies

En fin de matinée, lors d'une discussion sur «les nouveaux modèles de journalisme», la question cruciale de l'adaptation des médias aux nouvelles technologies de l'information a fait largement débat. Aux dires de Guy Mettan, di-

recteur exécutif du Club suisse de la presse, il serait temps que la profession retourne à l'essentiel de son travail, l'analyse et l'enquête. Et de prôner un modèle de «journaliste aux pieds nus, débarrassé des artifices technologiques».

Une vision qui a suscité bien des réactions. Car comme l'a rappelé Pierre Ruetschi, rédacteur en chef de la *Tribune de Genève*, les médias sont «une industrie guidée par la technologie». Il faut bien revenir à de vrais contacts avec les gens, souligne pour sa part Philippe Huwiler, rédacteur en chef de Radio Fribourg, mais sans pour autant «vivre hors de son temps».

Et de ce point de vue, la place de plus en plus importante occupée par internet était sur toutes les lèvres. Pour autant, a expliqué Patrick Nussbaum, directeur de l'information à la RSR, si les outils de diffusion évoluent, les «compétences clés du journaliste ne changent pas».

Financement en question

Pourtant l'avènement d'internet pose bien un problème de financement. Comme a fini d'ailleurs par l'accepter Madeleine von Holzen, de la direction éditoriale du groupe Edipresse, les revenus générés par les sites des médias traditionnels ne permettent pas de financer leurs contenus éditoriaux.

«Nous sommes peut-être juste dans une période de transition, alors que les quotidiens papier ne rapportent plus assez et qu'internet ne rapporte pas encore», constate Alain Maillard, animateur de l'émission *Médialogues* sur la RSR. Et de se questionner sur la transposition du modèle actuel de financement de la presse – la publicité et les abonnements – à internet.

L'horizon semble bien sombre pour une profession qui compterait actuellement plusieurs centaines de chômeurs.

Face à la crise économique et à la chute des recettes de la presse papier, c'est la qualité et le contenu des médias qui feront la différence, selon Madeleine von Holzen. Une solution pas si évidente pour Philippe Huwiler. Selon ce dernier, «le problème du financement et celui de la qualité sont indissociables». Le serpent semble se mordre la queue.

Le débat n'apportera pas plus de solutions. On salue tout de même de part et d'autre l'occasion trouvée, lors de cette journée, d'échanger et de réfléchir. «Cela nous permet de prendre un peu de hauteur», reconnaît Jean-Marc Sandoz, rédacteur en chef adjoint du quotidien *24heures*. Au vu de la faible participation des journalistes, ce dernier se dit un peu déçu de voir que ce genre de questions suscite si peu d'intérêt.

Elsa Anghinolfi (*Le Courrier*)
www.lecourrier.ch

Colloque

Le français dans l'enseignement universitaire et la recherche scientifique

La Délégation à la langue française (DLF), en association avec les universités de Neuchâtel, Lausanne et Genève, organise un colloque sur la question de la diversité linguistique dans les milieux scientifiques les 17 et 18 mars 2009 à Genève.

Argument

En Suisse, on remarque que, depuis quelques années, certains milieux scientifiques et académiques incitent fréquemment à l'usage de l'anglais au détriment des langues nationales (projets FNS à rédiger en anglais, cours donnés exclusivement en anglais dans certaines universités ou hautes écoles, titres de diplômes en anglais, etc.).

Le but de ce colloque est de questionner ces pratiques sous l'angle des incidences qu'elles pourraient avoir à long terme dans la recherche et l'enseignement, ou plus généralement sur l'usage et la diversité des langues en Suisse et dans le monde.

Les réflexions porteront entre autres sur les questions suivantes:

Q1? Quels sont les bénéfices attendus de pratiques encourageant l'utilisation de l'anglais? Quels pourraient en être les effets indésirés?

Q2? Que signifie pour une langue ou pour les locuteurs d'une langue le fait d'abandonner certains domaines d'utilisation?

Q3? Quels sont les apports observables d'un maintien de la diversité linguistique dans la recherche et

l'enseignement? Y en a-t-il également dans les sciences dites «dures»?

Q4? Quelles autres solutions que le recours à l'anglais en tant que «lingua franca» pourraient être développées?

Q5? Quelles devraient être des politiques linguistiques réalistes et respectueuses de la diversité linguistique?

Programme

Mardi 17 mars 2009 (après-midi)

13 h 45 - 14 h 15: Accueil

14 h 15 - 14 h 30: Ouverture officielle: Marie-José Béguelin, présidente de la DLF, puis Yves Flückiger, vice-recteur de l'Université de Genève

14 h 30 - 15 h 15: Bernard Cerquiglini, recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) «Le français comme langue de la science»

15 h 15 - 16 h 00: Saddek Aouadi, professeur au Département de français de l'Université d'Annaba: «Le français, langue d'enseignement et de recherche dans le supérieur en Algérie: état des lieux, enjeux et perspectives»

16 h 00 - 16 h 30: Pause

16 h 30 - 17 h 15: Robert Phillipson, professeur à la Copenhagen Business School «L'anglais des chercheurs européens: synergie ou hiérarchie?»

17 h 15 - 18 h 15: CONFÉRENCE PUBLIQUE

«Que peut une politique de la langue?»

par Laurent Lafforgue, mathématicien, professeur à l'Institut des hautes études scientifiques.

Lauréat de la médaille Fields en 2002

18 h 30: Pause repas

20 h 30: Soirée autour d'Armand Gatti, en présence de l'auteur, dans le cadre de la 14e Semaine de la langue française et de la Francophonie (SLFF):

Performances de slam en écho à l'œuvre de Gatti par Xtatic et AbSTRAL Compost.

Lecture par Armand Gatti du texte *Ton nom était joie*.

Théâtre Saint-Gervais, rue du Temple 5, 1201 Genève

Les temps prévus pour les communications incluent quelques minutes de questions du public.

Mercredi 18 mars 2009 (journée)

Uni-Mail, salle M-R060

9 h 15 - 9 h 45: Alain Papaux, professeur à la Faculté de droit et des sciences criminelles de l'Université de Lausanne:

«Plurilinguisme en droit international et en droit interne: fécondes ambivalences»

9 h 45 - 10 h 15: Marc Chesney, professeur à l'Université de Zurich, Swiss Banking Institute «Enjeux et conséquences de l'utilisation de l'anglais pour les études de finance à l'Université»

10 h 15 - 10 h 45: Pause

10 h 45 - 12 h 00: DÉBAT CONTRADICTOIRE: «L'anglais: jusqu'où?»

Charles Durand, informaticien, auteur de *La mise en place des monopoles du savoir* et Philippe van Parijs, professeur à l'Université catholique de Louvain, Chaire Hoover d'éthique économique et sociale

Modération: Georges Lüdi (Université de Bâle)

12 h 00 - 14 h 00: Pause repas

Uni-Mail, salle M-R040

14 h 00 - 14 h 30: Jacques Legendre, président de la Commission des affaires culturelles du Sénat: «Multilinguisme réel ou bilinguisme masqué: à l'Université, il ne faut pas jouer sur les mots»

14 h 30 - 15 h 00: Guy Jucquois, professeur ordinaire émérite de l'Université catholique de Louvain «Une édition scientifique unilingue sur la toile: le savoir pour tous ou la disparition des concurrents?»

15 h 00 - 15 h 30: Odile Canale, chef de mission à la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), et Efi Markou, chercheuse à l'Institut national d'études démographiques (INED):

«Elvire: une enquête inédite sur les langues dans la recherche publique en France»

15 h 30 - 16 h 00: Pause

16 h 00 - 17 h 00: TABLE RONDE

Participants: Denis Billotte (secrétaire général de la CUSO), Danielle Chaperon (vice-rectrice de l'Université de Lausanne), Vincent Kaufmann (Université de Neuchâtel et Université de Saint-Gall), Philippe Trinchan (chef de la communication du FNS), Saddek Aouadi (rédacteur en chef de la revue *Synergies-Algérie*).

Modération: François Grin (Université de Genève)

17 h 00: Clôture

Informations pratiques:

Uni-Mail, boulevard du Pont-d'Arve 40, CH-1205 Genève

Accès en transports publics: cf. www.unige.ch/visite/batiments/fr/mail.html

depuis la gare Cornavin, tram 15 (Direction «Palettes», arrêt «Uni-Mail») ou bus (direction «Rive», arrêt «Pont-d'Arve»).

Inscriptions:

Le colloque est ouvert à tous mais l'inscription est obligatoire (sauf pour la conférence publique, entrée libre sans inscription).

Les frais d'inscription se montent à 50 fr. par personne (30 fr. en cas de participation à une seule journée; gratuit pour les étudiants, sur présentation d'une carte d'étudiant valide), ce qui inclut les rafraichissements pendant les pauses et un exemplaire des *Actes* qui seront édités à la suite du colloque. Les inscriptions peuvent se faire jusqu'au vendredi 13 mars 2009 au moyen du bulletin qui se trouve sur le site de la DLF, www.ciip.ch/DLF (Actualité).

P.P.
1000 LAUSANNE 12

Alouette

Parution trimestrielle.

Editeur: Association suisse des journalistes de langue

française, 20, av. du Temple, CH-1012 Lausanne.

Téléphone 021 653 12 20.

CCP 10-3056-2 Lausanne.

Coordination: Jean-Pierre Molliet.

Abonnements: compris dans la cotisation des membres

de l'association: Fr. 50.— par an.

Impression: IRL s.a.

Publicité: page entière: 1500 fr.;

1/2 page: 800 fr. (1 parution); page entière: 1300 fr.;

1/2 page: 700 fr. (plusieurs parutions).

La publication de ce bulletin est gracieusement offerte par Edipresse

La section suisse de l'Union internationale de la presse
francophone (UPF) réunit 400 journalistes professionnels

ADHÉREZ

La langue française
est notre instrument de travail

ASSOCIATION SUISSE DES JOURNALISTES
DE LANGUE FRANÇAISE
20, AVENUE DU TEMPLE — 1012 LAUSANNE